



Qu'est-ce que la Cart'Monétik ?

C'est un nouveau dispositif départemental d'aide financière, sous la forme d'une carte de paiement type carte bancaire, destiné à lutter contre la vie chère pour les publics les plus vulnérables à La Réunion.

Pourquoi cette carte a été créée ?

Le Département souhaite accompagner ses publics, à savoir les familles les plus fragiles, notamment après l'arrêt de l'aide pour l'achat de la bouteille de gaz, et moderniser ses aides pour plus d'équité, de simplicité et de liberté d'utilisation pour les bénéficiaires, notamment en leur permettant de faire face aux charges de la vie courante (alimentation, hygiène, habillement...).

Qui peut en bénéficier ?

PUBLIC N°1

Les personnes de plus de 60 ans bénéficiant de l'**APA** (Allocation Personnalisée d'Autonomie), de l'**AML** (Aide-Ménagère Légale) ou du **Chèque Santé**, dont le revenu fiscal de référence est inférieur à :

o 1 216 € pour une personne seule o 1 824 € pour un couple

PUBLIC N°2

Les personnes porteuses de handicap ayant des droits ouverts à la MDPH (**AAH**, **AEEH**) avec paiement effectif par la CAF, et ayant fait une demande de Pass' Loisirs, Pass' Transport en 2025.

Quel est le montant de l'aide ?

PUBLIC N°1 : 50 € au titre de l'année 2025

PUBLIC N°2 : 300 € au titre de l'année 2025

Faut-il faire une démarche pour bénéficier de l'aide ?

Non. Les bénéficiaires seront identifiés automatiquement à partir des listes de données dont dispose le Département.

PUBLIC N°1 : Aucune démarche n'est à effectuer. Vous recevrez votre carte à votre domicile.

PUBLIC N°2 : Un formulaire de demande vous sera adressé à votre domicile.